

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	48 (1960)
<b>Heft:</b>	875
<b>Artikel:</b>	Plaintes des femmes congolaises
<b>Autor:</b>	Molly
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-285009">https://doi.org/10.5169/seals-285009</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Parait le premier samedi de chaque mois

## FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURL

## RÉDACTION

Mme WIBLE-GAILLARD, 6, ch. de Grange-Canal

## ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mme Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel  
des publications de l'Alliance  
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

## ABONNEMENTS

SUISSE 1 an . . . . . Fr. 8.— (ab. min.)

abonnement à « Femmes Suisses » compris.

Les abonnements partent de n'importe quelle date

Prix du numéro 35 centimes

Compte de chèques postaux I. 943

L'art de vaincre  
les obstacles con-  
siste souvent à ne  
pas les envisager  
comme tels

SIRIUS.

## La Commission suisse de l'Unesco

## adresse un appel aux présidentes de sociétés féminines suisses

A l'heure où les peuples d'origine et de mentalité différentes se dressent un peu partout les uns contre les autres, l'invitation adressée par la Commission suisse pour l'Unesco aux présidentes des grandes associations féminines suisses semblait fort opportune.

Cette commission a déjà organisé plusieurs cours sur les problèmes féminins internationaux, dans le cadre de sa section « Education des adultes ». De nombreux membres des associations ont participé à ces cours et en ont reconnu l'intérêt primordial. La Commission suisse pour l'Unesco demande maintenant aux groupements féminins d'instruire leurs membres, de leur faire saisir la nécessité urgente de connaître et de comprendre les femmes des pays lointains et très différents du nôtre ; la paix du monde ne saurait être établie que si cette tâche immense de compréhension mutuelle est menée à bien. Les organisations internationales ne peuvent jouer leur rôle médiateur que si un climat propice est créé parmi les humains.

Les femmes de Suisse doivent connaître les femmes des autres continents et les problèmes urgents que les organisations internationales s'efforcent de résoudre pour éviter les bâmes et les conflits. On a besoin des femmes.

Il y a diverses manières d'aborder les problèmes internationaux, du simple débat au film documentaire ou artistique.

Chaque comité connaît son public et saura juger ce qui lui convient le mieux.

## Comment dispenser l'éducation internationale ?

Certains groupements féminins réclament déjà ce genre de sujets. On sent que l'heure est grave, il faut se hâter de s'informer et de collaborer au travail international, dans la mesure où on le peut. Pour parler à de tels auditoires, il faut surtout pouvoir fournir des informations très précises. On songe à publier une sorte d'ABC des organisations internationales qui se présenterait comme un dossier auquel on ajouterait des pages, à mesure que le travail international se développerait.

Mais la masse féminine préfère souvent se cantonner dans les sujets qui concernent notre petite existence locale. Comment éveiller, dans cette masse, le désir de regarder au-delà de notre horizon habituel ?

Tout d'abord par des moyens concrets : monter une exposition exotique, projeter des films ou des clichés.

## Le matériel et la documentation de l'Unesco

Où trouver le matériel, direz-vous ? — A l'Unesco, justement. On possède au siège de cette organisation, à Paris, des collections de photos, de cartes, de brochures, qui permettent d'évoquer des terres lointaines et celles qui les habitent. Mais il va sans dire qu'une telle exposition ne dirait rien à personne si elle n'était pas habilement disposée et commentée. Les schémas ne sont pas tout faits et c'est fort juste : nos groupements sont très divers et il faut les aborder de la manière qui accrochera le mieux leur intérêt.

Anniversaire du 1<sup>er</sup> février

Chaque groupement suffragiste a choisi de quelle façon il commémorera l'anniversaire du 1<sup>er</sup> février 1959, où les électeurs de Suisse ont refusé aux femmes leurs droits politiques sur le plan fédéral. Notre journal a choisi de vous présenter deux articles parus à l'étranger, peu après ce mémorable scrutin. Tout d'abord les réflexions placées sous la rubrique « Moi, le mari », dans le périodique franco-belge « Femmes d'aujourd'hui ».

## Moi, le mari

Les Suisses n'ont pas obtenu le droit de vote. Pourquoi ? Pour la simple raison que les Suisses en ont décidé ainsi. Que conclure ? De deux choses l'une : ou bien nos amis helvétiques sont d'une sagesse antique, ou bien leur montre — c'est le cas de le dire — retard singulièrement !

Je n'ai certes pas l'intention — encore moins la compétence — d'émettre sur la question un avis définitif. Mais j'ai bien la permission de m'étonner. Qu'on le veuille ou non, dénier aux femmes le droit de vote revient implicitement à leur signifier qu'elles sont des êtres humains de seconde zone, incapables d'exprimer une opinion intelligente et aptes tout juste à jouer dans la société un rôle matériel et utilitaire. « Sois belle et ta-toi ! élève mes enfants, fais-moi de bons petits plats, raccommode mes chaussures, — mais tais-toi ! »

Les Suisses s'imaginent-ils puérilement que les femmes vont en rester là ? Si elles reculent, c'est pour mieux sauter, tôt ou tard.

A notre époque où, partout dans le monde, les femmes s'alignent au rang des hommes et souvent les dépassent, dans toutes les disciplines scientifiques, artistiques, économiques même ; à notre époque où chacun admet volontiers que les femmes sont indiscutablement, dans de nombreux domaines de la vie publique, autant de dispositions innées et de talents que les hommes, on se demande bien à quoi ils rêvent, les Suisses !

Si pourtant il existait des conférences avec clichés ou films fixes, accompagnées de commentaires complètement rédigés, cela pourrait rendre service à plus d'une présidente lorsqu'un conférencier attendu est soudainement empêché.

## La documentation des Nations Unies

On peut aussi s'adresser au Centre d'information des Nations Unies, au Palais des Nations à Genève. Là, Miss Atkins, la secrétaire, est à même de fournir une documentation très abondante, textes descriptifs, statistiques, articles et même films, notamment sur l'assistance technique des Nations Unies aux pays qui l'ont demandée. Cette documentation, attentivement travaillée par un des membres d'une société, peut permettre de donner une séance instructive et très attrayante à la fois.

Si pourtant il existait des conférences avec clichés ou films fixes, accompagnées de commentaires complètement rédigés, cela pourrait rendre service à plus d'une présidente lorsqu'un conférencier attendu est soudainement empêché.

## Bons d'entraide

Quand nos groupements féminins auront pris conscience des conditions d'existence qu'on trouve dans de trop nombreux pays, il se peut que les unes ou les autres désirent entrer en contact plus étroits avec des œuvres lointaines. Citons ici le rapport du cours de l'Unesco qui a eu lieu à Freidorf en septembre 1959 : « Lorsque nous considérons les millions et les millions d'enfants, de femmes et de mères qui n'ont jamais reçu la moindre éducation scolaire, et qui vivent dans une profonde misère, nous nous sentons portés à entreprendre quelque chose pour vaincre cette détresse... Pour rendre possible l'aide pratique de chacun, l'Unesco a créé le système des bons d'entraide. On peut acheter ces bons auprès de l'Unesco, qui fait ensuite parvenir leur contrevaluer à l'œuvre que l'on a choisi de soutenir ». En pratique, il s'agit de carnets de timbres, chaque timbre valant vingt centimes. Il est ainsi possible à la bourse la plus modeste de faire un effort proportionnel à ses moyens.

Nous ne gagnerons pas la paix par l'immobilité, mais en allant au-devant de nos semblables moins privilégiées.

L'exemple que nous publions ci-contre illustre l'un des multiples problèmes africains.

## Plaintes des femmes congolaises

Cet article, paru dans un journal du Congo, prouvera, mieux que de longues dissertation, le trouble qui règne dans les populations récemment bouleversées par la civilisation occidentale, et la nécessité d'y porter remède.

Maris d'aujourd'hui, avant d'accuser les autres, voyez votre propre faute. Nous avons déjà vu ce que vous avez fait avec plusieurs de nos compagnes. Elles savent lire, écrire, coudre et travailler. Maintenant qu'elles sont mariées, elles sont tristes et désespérées. Elles pensaient, « quand nous serons mariées, nous aurons un ménage heureux, nous serons joyeuses avec nos maris, nos enfants ». Maintenant elles voient leur mari qui gagne 4.000 et 5.000 fr. leur donner un petit posho, ou parfois rien du tout. Il rentre le soir très tard. Elles doivent se lever à minuit pour faire la nourriture, car leur mari a d'abord été boire dans les cabarets avec les femmes légères, etc.

» L'autre jour, une de nos amies s'est mariée. C'était un grand mariage, qu'est-ce que nous avons vu ! On venait féliciter le mari, on lui disait bonjour, on lui souhaitait beau-

mes-nous tous ? — qu'elles votent « d'après la tête du candidat », ou encore comme leur mari ou non selon qu'elles sont heureuses ou malheureuses en ménage, et d'autre part que « leur illogisme instinctif empêche la constitution de masses doctrinaires stables ».

Et alors ? D'abord, rien ne prouve que ce soit vrai. Ensuite, que les femmes bouleversent quelque peu le désolant sectarisme grégeois de nos traditions électORALES est, en soi, chose excellente.

Quoiqu'il en soit, dénier le droit de vote aux femmes suisses, n'est-ce pas douter de la qualité de leur jugement, alors qu'en les reconnaît par ailleurs si douées de bon sens ?

« Ce que femme veut, Dieu le veut » assure-t-on. Amies suisses, vous obtiendrez gain de cause. En attendant, patience et bon courage !

René Philippe.

• • •

Et voici des voix venues des antipodes. Des journalistes australiens ont mis en regard la réalisatrice magnifique de la *Saffa* et le brutal refus du sexe fort.

Chacun a entendu parler de l'Exposition de Bruxelles, mais, simultanément, eut lieu à Zurich, une exposition féminine suisse, la *Saffa*, dont on eut peu de nouvelles en Australie.

Le thème principal de cette exposition était centré sur la vie et le statut actuel de la Suisse, ainsi que sur son influence dans le passé.

Indubitablement cette manifestation fait ressortir l'étrange contradiction qui existe en Suisse où les femmes sont capables de collaborer à la production dans tous les domaines, mais qui ne peuvent collaborer aux affaires publiques, n'ayant pas le droit de vote... Or c'est cette année justement que le Parlement suisse a approuvé un amendement à la Constitution qui donnerait aux femmes le droit de vote et l'éligibilité...

(Catholic Weekly — Jean Day.)

De nouveau les électeurs suisses, à une majorité des deux tiers — ont refusé à leurs

## A nos abonnés

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les remboursements aux retardataires ont été expédiés et nous espérons vivement qu'il leur est fait bon accueil.

Encore un grand merci à ceux qui ont arrondi la somme.

Le Mouvement Féministe.

**Floriane** Institut pédagogique privé Pontaise 15 LAUSANNE  
Nouvelle direction : E. PIOTET Tél. 24 14 27

Formation de gouvernantes institutrices pour familles suisses  
Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.  
Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

**EXTRAIT VITAMINEUX**  
**Bévita**  
Pour assaisonner et tartiner

**LEVURE VITAMINEUSE**  
**Bévita**  
sous contrôle de l'Institut des vitamines

**BUFFET CORNAVIN**  
E. L. NIEDERHAUSER

concitoyennes, un droit qui est reconnu aux femmes de presque tous les pays, le droit de vote.

Cette anomalie est si extraordinaire qu'elle devient risible. Voilà des générations que des Suisses ont joué un rôle remarquable non seulement dans leur pays, mais sur le plan international. De nombreux Congrès féminins se sont tenus à Genève...

Il y a de l'ironie dans le fait qu'à Genève se réunit périodiquement la Commission du statut de la femme... et c'est la justement qu'un statut politique équitable est refusé aux femmes...

(Article d'un quotidien australien signé Molly.)



Le 28 janvier déjà, l'Association suisse pour le suffrage féminin annonçait sur les ondes, à tous les auditeurs le dessin des suffragistes de ne pas laisser le 1er février passer inaperçu.

En effet, de tous côtés les sections ont arrêté des programmes de manifestations. Il y a des cantons où l'on célèbre la victoire : les Vaudois s'en sont allées visiter la fabrique de produits Nestlé à Broc et se sont réunies le soir en une fraternelle agape.

\*

A Zürich, dans un auditoire du Polytechnic, on a entendu le Professeur Werner Kägi, puis Mme Jaccottet-Dubois qui est venue raconter les « Premières expériences d'une Vaudoise ». Après ces exposés, les auditrices ont formé un cortège aux flambeaux qui a parcouru les principales artères de la ville.

\*

Le Comité d'action jurassien pour la collaboration des femmes dans les affaires communales a invité tous les Jurassiens à porter le petit ruban rouge et blanc sur lequel est inscrit

LA FEMME DOIT VOTER

\*

A Bâle, une manifestation fréquentée par des femmes de toutes les couches de la population et par beaucoup de citoyens a animé les artères de la ville d'un cortège aux flambeaux. Nous compléterons ces informations dans le prochain numéro.

**Le Mouvement Féministe  
est en vente à Genève**  
à la Librairie Julien, au Bourg-de-Four, et chez Payot au Molard.

Par suite d'une erreur, certaines informations suffragistes déjà parues dans « Femmes Suisses » ont été insérées dans ce journal. Nous nous en excusons auprès de nos abonnés.

**Expositions parisiennes  
CURIÉUSES MOSAIQUES  
AU MUSÉE BOURDELLE**

de notre correspondante à Paris :

C'est une bien curieuse exposition que celle que nous offre le Musée Bourdelle jusqu'à la mi-janvier : dans le petit jardin sis au cœur de Montparnasse, de vastes murs ont été dressés, qui supportent les mosaïques d'un jeune artiste brésilien, Antonio Carelli, exécutées d'après les maquettes d'un peintre de l'Ecole de Paris : Simon Segal.

Elles sont destinées au Musée de São Paulo, mais Paris en a la primeur. Pourquoi a-t-on choisi le Musée Bourdelle ? Parce que le grand sculpteur, qui avait le goût de la grandeur, s'intéressait particulièrement à l'art mural, et qu'il tenait l'Ecole de Ravenna pour une des plus intéressantes. Aussi Carelli a-t-il étudié les secrets des maîtres de Ravenna avant que de transposer en mosaïques les maquettes de Simon Segal. Quant à ce

## A l'Union syndicale suisse

Une Commission féminine  
La présidente vous parle

Nous avions annoncé récemment la création d'une commission féminine, au sein de l'Union syndicale suisse. Nous publions aujourd'hui, signées par la présidente de cette commission, Edith Rüefli, quelques commentaires sur cet événement fort important pour les travailleuses de l'industrie.

Dans le cheur féminin aux différents registres qui se fait entendre actuellement dans notre pays sur les nombreux problèmes de la femme au travail, la voix des syndiquées manquait jusqu'à présent. Non pas du fait de l'absence de femmes dans nos organisations syndicales ; 44.000 travailleuses sont en effet organisées dans les fédérations affiliées à l'Union syndicale suisse. C'est un fait que l'on ne saurait négliger.

Mais là où leur voix se faisait déjà entendre, elles ne dépassaient guère, hélas, le cadre de leur propre fédération. Ce qui manquait aux syndiquées jusqu'à maintenant, c'était un organe au sein duquel elles pourraient confronter leurs opinions, les coordonner et exprimer leurs vœux aux autorités syndicales en ce qui concerne les questions particulières qui les touchent plus spécialement, la promotion ouvrière, l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, la non-discrimination, par exemple.

Cette lacune a été comblée par le Comité syndical avec la création de la Commission consultative permanente des femmes. Grâce à cette innovation réjouissante, la voix des syndicalistes du deuxième sexe s'est fait entendre le 15 novembre 1959.

Les femmes sont intéressées à la vie publique, à l'évolution de la législation pour la protection des travailleurs, à la vie économique et à leur propre organisation.

Les syndicalistes éprouvées savent bien qu'on ne trouvera pas du jour au lendemain des solutions à tous leurs problèmes particuliers. Elles se rendent compte qu'il faudra conjuguer leurs efforts pour aider à les résoudre progressivement et soigneusement sous l'égide du mouvement syndical tutélaire dans son entier. Elles savent aussi qu'elles devront s'engager elles-mêmes pour se faire entendre.

Réjouissons-nous du fait que l'USS ait mis en nos mains ce remarquable instrument qu'est la Commission féminine. Et souhaitons avec le président de l'USS que la journée historique du 15 novembre 1959 ouvre une période d'action fructueuse en faveur des femmes au travail en particulier et du mouvement syndical suisse en général.

Nous ne manquerons pas de bonne volonté pour arriver à ce résultat dans l'intérêt de la communauté syndicale et nationale.

Edith Rüefli.



**POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES**  
de la Ville de Genève  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>e</sup>  
Téléphone : 24.62.00 permanent  
EN CAS DE DÉCES  
\*adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES

**ENCAUSTIQUE - BRILLANT  
SOLIDE  
ABEILLE LIQUIDE  
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE**

dernier, on sait qu'il a le goût des fresques... et qu'il est un grand coloriste.

Bourdelle, d'ailleurs, de son vivant, avait encouragé un peintre suisse, Marcel Poncet, et c'est dans le propre atelier du grand sculpteur français que l'artiste genevois avait pu composer certaines de ses mosaïques, notamment pour orner l'église de Gstaad, puis pour adorner des places de Genève : Neptune en 1949, l'Arve en 1950, et le Rhône en 1953, vastes compositions que Bourdet appréciait beaucoup.

Aujourd'hui, Simon Segal puis, d'après lui, Antonio Carelli, ont eu deux thèmes d'inspiration : l'un mexicain, l'autre français. Au premier groupe se rattache « Le Serpent à plumes », figuration de la cosmogonie aztèque, où le peintre voit le symbole même du Mexique ; ainsi que « Le Charmeur d'oiseaux », sorte d'Orphée indien... Au second groupe se rattache « La Hague », presqu'île du Cotentin, dont le peintre et le mosaïste ont su traduire la poésie sauvage ; et surtout dans une composition saisissante, « La Mort », d'un romantisme étrange, qui frappe d'ailleurs déjà dans la maquette de Segal, exposée dans une salle du musée, et que Carelli a fort bien transposée dans sa composition.

« J'ai fait cette maquette », écrit Simon Segal, vers la fin de mon séjour à La Hague en 1953. A un moment triste, mortellement triste, de ma vie... C'était un cri et une délivrance... »

Et ce fut aussi, ajoutons-nous, un véri-

## DE-CI, DE-LA

Pour la première fois, une femme siège dans le gouvernement de l'Irak ; c'est Mme Nazihah Diloueni, présidente de la Ligue pour la défense des droits de la femme.

\*\*\*

Mme Dr Janet Cooper, présidente du Club des femmes de professions libérales et commerciales de Melbourne, a été nommée bourgmestre de Melbourne-Sud ; elle est la première à occuper ce poste.

\*\*\*

En Hollande aussi, pour la première fois, le Parlement a été présidé par une femme, Mme Joke Staffels van Haafzen, petite, blonde aux yeux bleus, qui est membre du parti libéral ; elle a remplacé le président empêché.

\*\*\*

L'assemblée des délégués de l'Union cantonale des sociétés féminines bernoises a été remis à Mme Rosa Neuenschwander, présidente de 1925 à 1959, un diplôme de présidente d'honneur.

\*\*\*

Au cours de son assemblée annuelle, la Société suisse pour les Nations Unies a été nommée correspondante de la « Gazette de Lausanne » pour le Nord vaudois.

\*\*\*

Mme Françoise Perret, Yverdon, a été nommée correspondante de la « Gazette de Lausanne » pour le Nord vaudois.

\*\*\*

Le Conseil d'Etat du canton de Zurich a nommé Mme Elisabeth Köppli, collaboratrice juridique de l'avocat des mineurs du district de Zurich.

\*\*\*

A la Commission fédérale des Beaux-Arts, Mlle Marguerite Ammann, peintre à Bâle, a été remplacée jusqu'à la fin de la période administrative courante, par Mlle Jeanne Bueche, architecte à Delémont.

## IN MEMORIAM

† Mme Schreder-Roorda van Eysinga

On a appris avec regrets la mort, survvenue en janvier, à Vevey, de Mme Gertrude Schreder-Roorda van Eysinga, pianiste, historienne d'art, qui a joué un rôle très actif dans la vie musicale et intellectuelle de Lausanne. Elle était d'origine hollandaise et seur du maître de mathématiques Henri Roorda, plus connu comme écrivain, moraliste et fanatisiste sous le nom de « Balthazar ».

Sœur Julie Hoffmann

On a annoncé, le 28 janvier, le décès de Sœur Julie Hoffmann, la fondatrice d'Eben-Hezer, à l'âge de 93 ans.

Nous ne pouvons nous résoudre à écouter la biographie de cette femme admirable, pour la faire entrer dans ce journal, déjà presque entièrement composé. L'histoire d'Eben-Hezer et de sa fondatrice sera publiée dans « Femmes Suisses » du 20 février, où nos abonnés la trouveront.

Mais c'est ici le lieu de dire que Sœur Julie Hoffmann a toujours été partisan du vote des femmes. Elle avait appuyé de son autorité les deux campagnes vaudoises, en 1951 et en 1959 en faveur du suffrage féminin. Elle avait eu la joie de voir l'idée triompher dans son canton le 1er février de l'an passé.

celle de *La Vie Parisienne*. On n'est pas plus dans la note ! L'éminent conservateur du Musée Jaquemart-André, le peintre Jean-Gabriel Domergue, a vraiment fait œuvre d'animateur, groupant dans un salon, ou même chez le photographe, des mannequins revêtus de toilettes à peine effleurées par le temps.

...Cependant qu'un mur et dans les vitrines, les mêmes belles dames épousaient leurs atours. Photos de la Castiglione, portraits de Cléo de Mérode, la Victoria célèbre de Constantin Guys véhicule le « dessus du panier ». Ah qu'il fait bon revivre le passé, cette époque heureuse...

Suzanne Lemuthier.

**Si notre journal vous intéresse, aidez nous à lui trouver des abonnés.**

**Ecole Lémania**  
LAUSANNE

Maturité, baccalauréats  
Diplômes de commerce et de langues  
Classes préparatoires  
des âges de 10 ans

Au Musée Jacquemart-André :

LA VIE PARISIENNE

au temps de Constantin Guys, Nadar, Worth

par Suzanne Lemuthier

Ce fut là une exposition très évocatrice d'une époque, et quelle époque ! La « belle » entre toutes, celle de nos aïeules, mise en valeur par les Trois Grands : Constantin Guys, Nadar, etc. Worth, sur fond de collages, robes, et accessoires de coquetterie...

Une musique d'ambiance nous accueille,